

# Jean-Claude et sa laie "Juliette"

La loi va-t-elle anéantir la belle amitié entre un habitant de Château-Arnoux et son marcassin devenu trop grand ?

Elle pesait 800 grammes en août 2008 quand Jean-Claude Martin, taxi-ambulancier à la retraite, a découvert ce marcassin "fille", prisonnier de la boue, au fond d'un bassin asséché.

Impossible de la relâcher en leime battu au sanglier: "Je l'ai onc recueillie et je l'ai élevée au iberon; mais elle tétait également notre chienne Siska. Au rintemps, lorsqu'elle fut grande t forte, la chasse était fermée, je ai donc remise plusieurs fois en iberté, mais elle revenait toujours à la maison", raconte Jean-Claude, ému par la fidélité e cet animal.

C'est vrai que Juliette, ainsi u'il l'a baptisée, est attachante, es enfants jouaient au ballon vec elle et l'après-midi, au bou- odrome des Lauzières elle s'em- arait souvent, en pleine partie e pétanque, du cochonnet, for- ément!

## La solidarité s'organise

Vu sa taille, les Martin ont sa- ement décidé de l'emmener à achau, dans la Drôme, où ils isposent d'un grand terrain clô- ré où Juliette a pris ses aises et st heureuse car elle reçoit de ombreuses visites. "Elle est dou- et adore les enfants qui, en re- ur, aiment l'entendre gromme- r de plaisir quand ils lui don- ent des pommes. De plus, le ter- ain est traversé par un ruisseau à elle aime se baigner."

Mais depuis quelques mois, la



Entre Jean-Claude et Juliette : cochon qui se dédirait d'une si belle amitié et plus encore celui qui oserait y mettre un terme.

/ PHOTO R.G.

police de la chasse et de l'en- vironnement a "saisi" l'animal. Comme Jean-Claude Martin s'est opposé avec force à ce que son amie soit abattue, il a été nommé "gardien" de Juliette dans l'attente d'une décision

qui devrait intervenir d'ici à quel- ques semaines.

Près de 2 000 personnes ont déjà témoigné de leur soutien pour qu'on sauve la vie de Juliette. Dimanche prochain, à 15 h 20 sur France3, son cas sera évo-

qué. La chaîne a d'ailleurs fait procéder, à ses frais, à une expertise génétique car bien souvent sur les territoires trop peuplés de sangliers et où les cochons sont élevés en liberté, ce qui est le cas dans les Alpes-de-Hau-

te-Provence, on trouve des croi- sements avec l'autre grand grou- pe de la famille des suidés: les porcs.

Si le test prouve que la laie n'est pas génétiquement un san- glier sauvage à 100 %, cet animal

2 000 personnes ont déjà témoigné de leur soutien pour qu'on sauve la vie de Juliette.

si attachant serait juridique- ment sauvé. Juliette pourrait alors être conservée par la fa- mille Martin. À la condition, tou- tefois, que Jean-Claude, qui a re- noncé à la chasse depuis la nais- sance de cette amitié et qui se sa- vait jusque-là dans l'illégalité, ac- cepte toutes les obligations que lui impose le statut d'animal do- mestique qu'obtiendrait Juliet- te.

Mais sur ce point il n'y a pas de doute car ce qu'il refuse, c'est bien que la société anéantisise cette expérience extraordinaire, "merveilleuse par bien des as- pects", qu'il vit depuis deux ans.

À Château-Ar- noux-Saint-Auban, les Martin ne sont pas les seuls à avoir connu l'amitié d'un sanglier. En 2007, un marcassin abandonné par sa mère, avait été sauvé et élevé au biberon. Arrivé au poids de 70 kg, son hôte, avec qui il regardait tous les soirs la télé, l'a confié à un parc animalier où il vit très heureux.

Jean-Claude Martin, lui, n'a pas eu cette opportunité quand Juliette a eu un an! Mais faut-il abattre la laie pour autant?

René GALVEZ